

dépendance? N'était-il pas à craindre que les ennemis de l'intervention ne profitassent de cette circonstance pour attaquer le principe même de la concession, en la présentant comme une aliénation de territoire que la Régence n'avait point le droit de consentir? Sans doute, il eût mieux valu attendre l'arrivée du futur empereur.

Il est vrai qu'en ce moment tout n'allait pas pour le mieux en Europe, et que la confiance du gouvernement français dans l'acceptation de l'archiduc Maximilien était alors quelque peu ébranlée. Il semblait qu'il eût hâte de s'assurer quelque avantage qui compensât un peu les sacrifices énormes auxquels il se trouvait entraîné par un concours contraire de circonstances.

CHAPITRE VI

Lettre du général Fleury (12 décembre 1863). — Doutes sur l'acceptation définitive de Maximilien. — Adhésion des populations. — Faiblesse des autorités. — Le général Bazaine à l'Empereur (27 décembre 1863). — Difficultés relatives aux biens du clergé. — Complicité de la magistrature. — Désaccord entre les membres du triumvirat. — Protestation de Mgr Labastida. — Émotion profonde. — Protestation des membres du Tribunal suprême. — Proclamation des généraux Almonte et Salas. — Décret du 2 janvier 1864. — Menées clandestines du clergé. — Attitude énergique du général Neigre, commandant supérieur de Mexico. — Réponse de Mgr Labastida. — Difficultés causées à la régence par le clergé.

On ignorait encore à Paris les succès du général Bazaine et sa marche hardie à travers le Mexique. D'autre part, l'insistance de Maximilien à demander l'adhésion du pays entier à sa candidature faisait naître des doutes sur son acceptation définitive. A mesure que le temps s'écoulait, cette opinion prenait plus de force, et l'on en trouve une preuve irrécusable dans une lettre particulière adressée le 12 décembre 1863 au général Bazaine par le général Fleury, aide de camp et premier écuyer de l'Empereur.

Les premières lignes, écrites sous la dictée du gé-

néral, avaient pour objet de recommander tout particulièrement à l'attention du commandant en chef un jeune capitaine d'artillerie, dont le général Fleury, avec sa perspicacité habituelle et sa connaissance approfondie des hommes, avait discerné la valeur et présagé l'avenir. Il est inutile de le nommer ici, mais nous pouvons bien dire qu'il n'a pas démenti ces espérances favorables, puisqu'il fut depuis placé à la tête d'un des corps d'armée les plus importants.

La recommandation faite, le général Fleury prenait la plume lui-même et causait à cœur ouvert avec le général Bazaine :

Mon cher Général,

Excusez-moi de faire appel à votre bienveillance en faveur d'un officier que je connais sous d'excellents rapports, et qui me paraît digne de tout votre intérêt.

Je suis en route en ce moment pour Copenhague. N'ayant pas le temps de vous écrire une lettre qui ne fût pas une lettre de recommandation banale, j'ai eu recours à mon aide de camp. Vous ne devez pas moins penser avec quelle sollicitude je suis la marche des événements auxquels vous présidez, et combien je m'associe au concert d'éloges que le Mexique nous renvoie sur votre compte, depuis que vous tenez ses destinées dans vos mains habiles.

Mon avis personnel est que l'archiduc Maximilien finira par ne pas se décider, — que le gouvernement réactionnaire du maréchal Forey n'est pas viable, — qu'il est antipathique aux Mexicains comme à la politique française et que, dans cette occurrence, le plus heureux pour nous serait de fonder un autre gouvernement plus dans le *sentiment libéral* du pays; de créer un dictateur quel-

conque, un Comonfort ou autre, pour opposer à Juarez, et enfin, dès que cela sera possible, de revenir en France avec notre armée. Voilà brutalement mon opinion et elle est celle de beaucoup d'autres hommes du gouvernement.

A vous de tout cœur.

Général FLEURY.

L'opinion qu'exprimait le général Fleury serait déjà d'un grand poids quand Lien même elle n'eût été qu'une opinion personnelle; mais il n'est pas téméraire de croire, étant données la situation du général auprès de Napoléon III et la confiance qu'il inspirait à son souverain, que cette opinion était un reflet de la pensée impériale. Il n'est guère vraisemblable de supposer que le général n'aurait pas reçu sur ce point les confidences de l'Empereur, ou, qu'ignorant les intentions de celui-ci il se fût laissé aller à exprimer si nettement des idées en contradiction avec la politique suivie jusqu'à ce jour, et que le commandant en chef du corps expéditionnaire avait reçu mission de faire prévaloir par tous les moyens en son pouvoir.

De plus, il n'était que trop certain que les illusions du début avaient fait place aux plus graves préoccupations sur le succès de l'intervention dans l'esprit de l'Empereur, qui sentait combien il serait difficile, en admettant même que cela fût encore possible, de remettre dans la bonne voie une affaire mal engagée et compromise par deux années d'échecs et d'attente, que n'avaient pas réparés quelques succès militaires, et l'espoir incertain de la création d'un empire mexicain avec l'archiduc Maximilien. L'établissement d'un gouvernement avec un « Comonfort ou autre »

eût été une solution, car il eût permis de terminer là l'expérience; les troupes françaises eussent quitté le Mexique, après avoir assuré au gouvernement français une apparence de satisfaction. Il est à croire que le rêve d'un empire latin était déjà loin.

Cependant, et par un retour assez fréquent des choses d'ici-bas, alors qu'à Paris on jugeait en noir la situation au Mexique, tandis qu'auparavant il en était tout autrement, les événements semblaient prendre meilleure tournure pour l'intervention.

La campagne du général Bazaine avait eu plein succès, et Juarez qui, depuis six mois, se croyait en sûreté à San-Luis de Potosi, évacuait cette place le 18 décembre et se retirait à Durango, dans le Nord-Ouest, à 880 kilomètres de Mexico. Comonfort, dans lequel le général Fleury voyait un nouveau président possible, était tué dans une rencontre, par le commandant Aguirre, de la division Mejia. Partout, sur le passage de l'armée, les populations faisaient adhésion au vote des notables de Mexico en faveur de l'archiduc. Malheureusement, elles n'osaient désigner elles-mêmes leurs autorités municipales, par crainte de représailles juaristes et laissaient à nos généraux le soin de les désigner d'office.

C'était là le côté faible du mouvement: l'énergie manquait. Les villes qui demandaient des armes pour se défendre demandaient en même temps une garnison française, ce qu'il était impossible d'accorder à toutes.

Le gouvernement provisoire, de son côté, ne secondait nullement le général en chef dans sa résolution de constituer l'administration avec tous les

éléments honnêtes et intelligents qui s'offraient. Il ne nommait que des réactionnaires peu capables ou âgés, et refusait tous ceux qui avaient fait partie de la précédente administration. L'esprit de parti créait ainsi partout des difficultés, et ravivait des inimitiés si préjudiciables à la pacification, but de tous nos efforts.

Le commandant en chef signalait cette situation à l'Empereur. Dans sa pensée, il ne voyait guère que l'acceptation définitive de l'archiduc qui fût capable de la modifier.

J'ai fait, dans la limite du possible, écrivait-il de Lagos, le 27 décembre, tout ce que j'ai pu pour amener le général Doblado à notre cause, selon les instructions de Votre Majesté; mais il voulait avoir une entrevue dans le genre de celle de la Soledad, et j'ai préféré lui donner la chasse. Il est aujourd'hui dans la Sierra de Nochistlan (entre Guadalajara et Zacatecas), cherchant, assure-t-on, à gagner un port du Pacifique, pour sauver la caisse qui contiendrait un million de piastres; cela me semble beaucoup. Il est possible que cette somme soit destinée à entretenir la guerre civile; cependant j'en doute, à cause de l'insuccès de l'appel aux armes que le général Doblado a lancé avant de quitter l'État de Guanajuato.

A Mexico, Almonte essayait bien de se maintenir dans la politique tracée par le manifeste du général Forey, mais les difficultés surgissaient chaque jour autour de lui. Profitant de l'incertitude du lendemain, de l'indécision qui régnait dans les esprits, la cour suprême de justice écartait toutes les affaires relatives à la vente des biens du clergé, refusait de

confirmer les lois ou décrets qui s'y appliquaient et de prononcer la moindre condamnation contre ceux qui n'acquittaient point les *pagares* à leur échéance.

A deux reprises, le gouvernement avait dû intervenir, par des communiqués insérés dans la *Gazette officielle*, les 24 octobre et 15 novembre, pour rappeler aux juges comme aux justiciables, que les tribunaux étaient dans l'obligation de connaître de toutes les affaires qui leur étaient déferées pour les propriétés ou les locations des biens nationalisés. En vain, il avait déclaré de nouveau que les ventes régulières seraient confirmées et que les transactions frauduleuses seules pourraient être sujettes à révision; il se heurtait à une sorte d'inertie invincible et les intéressés ne pouvaient obtenir aucun jugement.

Le haut clergé, dont les conciliabules se tenaient ouvertement à l'archevêché, encourageait les résistances de la magistrature, comme si elles pouvaient aboutir à lui faire rendre ses biens. Quant à Mgr Labastida, il avait courageusement attendu le départ du général Bazaine pour se séparer de ses deux collègues du gouvernement et leur faire une opposition acharnée. Ceux-ci, furieux d'une telle attitude, avaient riposté en déclarant qu'ils ne le considéraient plus comme faisant partie de la régence de l'empire.

La querelle ainsi envenimée, Mgr Labastida avait appelé à son aide les archevêques de Michoacan et de Guadalajara, les évêques de Oaxaca, San-Luis de Potosi, Leon, Tamaulipas et Tulancingo, et cette façon de synode adressa aux généraux Almonte et Salas (26 novembre 1863) une protestation qui contenait ces passages :

... Attendu que personne, ni gouvernement quelconque ne tient autorité pour s'emparer des biens de l'Église et que, pour la même raison, les décrets, avis et circulaires, expédiés par ordre de Vos Excellences, comportant un but attentatoire et tyrannique contre la propriété sacrée, sont sujets à la censure de l'Église et spécialement à l'excommunication majeure décrétée (*fulminada*) par le concile de Trente dans le chapitre II de la 22^e section de la Réforme. En conséquence sont compris dans cette peine canonique non seulement les auteurs et exécuteurs des décrets et circulaires précités, mais encore tous ceux qui, par un moyen quelconque, ont coopéré à leur accomplissement;

Attendu que le changement politique qui s'est opéré au Mexique à la suite de l'intervention ne peut, en aucune façon, changer les obligations et les responsabilités morales et canoniques, et que pour la même raison nos protestations, conservant leur vigueur, nos circulaires et dispositions diocésaines, expédiées contre la constitution et les lois de la Réforme sont applicables aux circulaires de Vos Excellences précitées et à celles qui seraient rendues dans le même but;

Ceux qui ont encouru la censure canonique, pour exécution de la loi du 25 juin 1856 et des décrets publiés à Vera-Cruz par Juarez en 1859, et depuis à Mexico, et des communiqués et circulaires expédiés par ordre de Vos Excellences; les auteurs, exécuteurs, coopérateurs du dépouillement de l'Église en ses propriétés, maisons, rentes, possessions, actions, droits ou simples objets contenus dans ceux-ci, sont absolument obligés à la restitution et à la réparation du scandale, et ne pourront être absous, pas même à l'article de la mort, s'ils n'ont accompli les préceptes de l'Église rappelés dans nos circulaires et décrets diocésains.

Partout où ce document fut connu l'émotion fut profonde, et on le comprend de reste : c'était ni plus ni moins, de la part d'une partie du clergé, l'excommunication du gouvernement de la régence ainsi que de tous ses fonctionnaires.

On se demande par quelle aberration d'esprit tous ces archevêques et évêques pouvaient se méprendre au point de croire leur attitude, nous ne disons pas loyale ou correcte ou même habile, mais simplement opportune. Était-ce au moment où le parti clérical, revenu au pouvoir grâce à l'intervention française, cherchait à établir un ordre de choses régulier, qu'il fallait l'ébranler, le discréditer et par contre rendre au parti juariste toute la force qu'on enlevait au général Almonte?

Était-ce le moment, lorsque notre armée guerroyait contre les Doblado et autres chefs hostiles, de jeter, sur nos derrières, la perturbation dans les affaires et la division dans les esprits? Fallait-il donc, alors que le sort de l'intervention restait encore incertain, alors que de nouvelles difficultés pouvaient amener un refus définitif de la part de l'archiduc Maximilien, achever de ruiner une situation assez compromise déjà? Évidemment, ce n'était ni patriotique, ni sage, ni politique; ce n'était rien de tout cela, et c'était autre chose, car quel spectacle étrange que celui donné par ces évêques, mettant tant d'âpreté au service de leurs intérêts et recourant aux armes spirituelles pour reprendre leurs « propriétés, maisons, rentes, possessions, actions, droits ou simples objets contenus dans ceux-ci »! L'inventaire était complet.

Le 31 décembre, les membres de la cour suprême, entraînés par un si bel exemple, ne craignirent pas, eux aussi, de se mettre en rébellion contre le gouvernement, en lui adressant une protestation contre les décrets et circulaires publiés au sujet des biens du clergé.

Émus de cette opposition aussi intempestive que maladroite, mais résolu à parler ferme cette fois, car ils parlaient au nom de l'intérêt public contre des intérêts particuliers, les généraux Almonte et Salas firent afficher la proclamation suivante dans la capitale :

Après avoir épuisé tous les moyens de persuasion à l'égard de ces magistrats d'une époque dont le retour est impossible; persuadés que le salut du pays est dans l'adoption des mesures libérales qui nous sont indiquées par la nation généreuse qui nous prodigue son sang et son or, sans autre ambition que celle de nous élever à la hauteur des peuples civilisés, nous avons dû nous résigner au pénible devoir d'écarter des fonctions publiques les magistrats de la Cour suprême qui nous ont refusé leur concours. Mexicains, restez calmes et soyez sans inquiétude. Les régents, investis de l'autorité, d'accord avec les chefs de l'intervention, veillent sur vos intérêts. Le cours de la justice ne sera pas un instant interrompu.

En effet, par un décret du 2 janvier 1864, tous les magistrats de la Cour suprême avaient été révoqués et remplacés sur-le-champ.

L'énergie au service d'une cause juste produit un effet immédiat : l'opinion publique approuva hautement la conduite des généraux Almonte et Salas.

Par contre, Mgr Labastida, qui était entré si légèrement en campagne, se crut menacé de représailles sévères et jugea prudent de se cacher... Mais on voulait bien le tancer et non le persécuter. Aucune mesure de rigueur ne fut prise ni contre lui ni contre les membres du clergé.

Mansuétude peut-être excessive, car, loin de les calmer, elle les enhardit dans leur rébellion. Ils firent imprimer clandestinement une proclamation au peuple mexicain qui fut, pendant la nuit, glissée sous les portes des principales maisons de Mexico.

On porta quelques exemplaires de ces écrits au général Neigre, commandant supérieur de Mexico. Il n'hésita pas à s'adresser à l'inspirateur de toute cette agitation, Mgr Labastida, et il le mit poliment mais fermement en demeure de renoncer dorénavant à de tels agissements :

Mexico, 16 janvier 1864.

Monseigneur,

On vient de porter à ma connaissance un fait d'une extrême gravité : j'ai entre les mains des écrits incendiaires que l'on glisse sous les portes de certaines maisons et qu'on distribue clandestinement dans le public. Les auteurs de ce coupable manifeste s'adressent à de vils intérêts matériels que répudie notre sainte religion, et font appel aux plus détestables passions contre l'armée de S. M. l'Empereur, qui vient arracher le Mexique au désordre, protéger les pasteurs des âmes et rendre la liberté à leur saint ministère ; ils oublient que ces prélats dont ils prétendent se faire les organes et qu'ils représentent comme humiliés et abandonnés, n'ont jamais été entourés de plus de respect et de vénération.

Je suis persuadé, Monseigneur, que vous ignorez ces manœuvres criminelles ; je viens vous les signaler et vous adresser une prière dans l'intérêt de l'ordre public et de ces esprits égarés.

Puisque c'est au nom de la religion, dont nous sommes les fils aînés, au nom des prélats que nous couvrons de nos respects, qu'un parti s'agite pour troubler le repos public, dites à ce parti, Monseigneur, que nous surveillons ses menées, que les armes de la France maintiendront la tranquillité, et que, s'il nous répugne toujours d'employer des moyens de répression, nous saurons cependant, si les circonstances nous en font un devoir, faire rentrer dans l'ombre, d'où ils sortent pour lancer leurs diatribes, les véritables ennemis du Mexique.

Veillez leur dire cela, Monseigneur, et s'ils s'arrêtent devant votre parole évangélique, vous aurez rendu un grand service au pays ; à défaut de leur reconnaissance, vous aurez la nôtre.

Cette lettre était conforme aux instructions données à diverses reprises par l'Empereur, notamment à celles formulées dans sa note du 3 juillet 1862 au général Forey :

Montrer une grande déférence pour la religion, mais rassurer en même temps les détenteurs des biens nationaux ;

Dans sa lettre du 14 avril 1863 :

Il faudra tranquilliser les acquéreurs de biens nationaux, ceux-là surtout qui ont légitimement acquis les propriétés ecclésiastiques régulièrement mises en vente... Déclarer que le gouvernement provisoire protégera le culte catholique ; rappeler les évêques, mais cepen-

établir, en principe, la liberté des cultes; faire assister une partie des troupes le dimanche à la messe.

Il eût été ridicule, en effet, de la part des Français, de ne pas agir au Mexique d'après les principes appliqués en France sur ces matières. Quelques fanatiques seuls pouvaient le trouver mauvais.

Par malheur Mgr Labastida était de ceux-là, et il fit à la lettre du général Neigre cette réponse insolente :

Général,

En réponse à votre lettre du 16 de ce mois, j'ai l'honneur d'affirmer à Votre Excellence que je n'ai jamais eu et n'ai encore, à cette heure, aucune connaissance des écrits incendiaires qu'Elle me dit avoir été distribués dans la ville; il serait indispensable que je les lise pour pouvoir en parler; Votre Excellence me sera donc très agréable si Elle veut bien m'en envoyer un exemplaire.

Ma lettre se terminerait là, si Votre Excellence n'avait formulé contre le clergé mexicain certaines assertions autres que les écrits précités et dont je suis dans la nécessité de rectifier l'inexactitude.

C'est un fait prouvé et de notoriété publique que nous avons tous protesté contre ces deux individus qui ont la prétention de former un gouvernement, et contre les circulaires du 9 novembre et du 15 décembre de l'année passée, et nous déclarons catégoriquement que l'Église souffre aujourd'hui les mêmes attaques contre ses immunités et ses droits qu'au temps du gouvernement de Juárez, que jamais elle ne s'est vue persécutée avec autant d'acharnement et que la situation qui nous est faite est pire que celle de ce temps-là.

Il semble à Votre Excellence que, dans l'exercice de leur saint ministère, les pasteurs des âmes jouissent de

la plus grande protection et de la liberté la plus complète, que jamais ils n'ont été entourés de plus de respect et de vénération.

Que Votre Excellence remarque que les deux documents (notre protestation et votre lettre) contiennent, en ce qui concerne la situation de l'Église et de ses pasteurs, deux propositions contradictoires, et que des deux, l'une est nécessairement vraie et l'autre nécessairement fausse.

Selon l'exposition des faits et les déductions de la logique, il en résulterait que nous autres, prélats mexicains, nous nous trouvons, selon l'assertion de Votre Excellence, dans l'alternative de nier nos écrits ou de les rétracter.

Nous ne nous rétracterons pas, parce que nous avons parlé selon la vérité, réclamé selon la justice, agi selon le droit, et nous avons la conviction qu'on nous a mis dans la triste nécessité d'agir ainsi.

Par ce que me dit Votre Excellence, je vois qu'elle est mal informée sur la situation de l'Église mexicaine; je suis persuadé que si elle avait mieux connu les faits, les intérêts et les mobiles qui ont fixé notre conduite, Votre Excellence nous eût rendu justice et se serait fait une autre opinion.

On reste confondu devant un tel langage. Il était d'autant plus déplacé que Mgr Labastida avait été reçu à Miramar avant de revenir au Mexique, qu'il s'était entretenu avec l'archiduc des intérêts du clergé mexicain, et qu'il ne pouvait ignorer que, le 10 octobre 1863, Maximilien avait donné au conseil de régence, dont il faisait partie, l'ordre de ne rien décider touchant les biens ecclésiastiques avant son arrivée au Mexique.

Comment ceux-là mêmes qui avaient le plus vivement désiré, sollicité et préparé l'acceptation de Maximilien suscitaient-ils tant de difficultés à son futur gouvernement ? Comment l'archevêque de Mexico, primat du Mexique, osait-il prendre la triste responsabilité d'accentuer la rupture avec le seul pouvoir dont le clergé pût attendre appui et protection ? Ce serait là une question insoluble si, en d'autres temps et en d'autres pays, on n'avait vu les fanatiques de ce genre agir de la sorte, fatiguer leurs amis de leurs exigences impossibles et les perdre sûrement en se perdant eux-mêmes.

Qu'a gagné le parti clérical à l'échec de l'empire mexicain ?

Il n'a recouvré ni ses maisons, ni ses rentes, mais il a amené le triomphe de Juarez et la consolidation de la République.

CHAPITRE VII

Le général Bazaine rentre à Mexico (4 février). — La résistance armée. — Porfirio Diaz dans l'État d'Oaxaca. — Uraga dans l'État de Colima. — Ortega dans les États de Durango et de Sinaloa. — Bons effets de la présence du général Bazaine à Mexico. — Scission du haut clergé. — M. de Montholon. — Convention avec le gouvernement mexicain. — Cession des mines de la Sonora à la France. — L'amiral Bouet-Willaumez et la division navale du Pacifique. — Le port de Guaymas. — L'amiral Bosse à Vera-Cruz. — Matamoros. — Le commandant Cloué. — Circulaire du général Bazaine. — Situation meilleure. — Annonce de l'arrivée de Maximilien (30 janvier 1864). — Lettres de l'archiduc au général Almonte (26 décembre 1863, 10 janvier 1864). — La délégation mexicaine aux Tuileries (22 octobre 1863). — Napoléon III au général Bazaine (15 février 1864). — Votes publics en faveur de l'Empire. — Débats dans les Chambres françaises. — Santa-Anna sort de sa retraite. — Acte d'adhésion imposé à lui et à son fils. — Sa duplicité. — Mesures énergiques du commandant en chef. — Santa-Anna se plaint à Napoléon III. — Réponse de l'Empereur.

La veille de son départ pour le Nord, le 17 novembre 1863, le général Bazaine, dans une lettre au ministre de la Guerre, parlait ainsi de Mgr Labastida :
 « Le gouvernement provisoire est divisé par suite de
 » l'opposition systématique faite par l'archevêque à
 » toutes les mesures prises pour calmer les passions